



Cercle des formateurs

---

## Charte du formateur **EBIOS Risk Manager**

Date : 10/06/2019

Statut : Approuvé

Classification : Public

Nombre de pages : 3

Responsable des travaux : Jérôme THEMEE

Validation : Groupe de travail

Approbation : Conseil d'administration

Licence : 

La présente "**Charte du formateur EBIOS Risk Manager**" est un engagement, et avant tout un code de déontologie et de bonne conduite. Elle fédère les membres du Cercle des formateurs du Club EBIOS autour de valeurs et d'objectifs communs et explicitement exposés.

Le "**Cercle des formateurs**" est un groupe de travail du Club EBIOS. Il réunit des membres du Club EBIOS qui sont aussi formateurs, au moins sur la méthode EBIOS *Risk Manager*, et qui ont adhéré à la Charte du formateur EBIOS *Risk Manager*. Il a pour but de partager des expériences d'enseignements et de mise en commun de meilleures pratiques dans cette activité, dans un esprit de mutualisation des ressources et d'amélioration continue de la pratique d'EBIOS et des outils associés. L'intérêt est de regrouper des formateurs partageant une compréhension, des éléments de langage et des outils, pour créer un marché autorégulé des formations à la méthode, et pour faire évoluer les formations relatives à cette méthode de manière collaborative.

Le "**responsable du Cercle des formateurs**", désigné par le Conseil d'administration du Club EBIOS, doit :

- conserver les chartes du formateur EBIOS *Risk Manager* signées et scannées au format .pdf ;
- s'assurer de la publication de la liste à jour des membres du Cercle des formateurs ;
- animer les réunions du Cercle des formateurs ;
- mettre à disposition des membres du Cercle des formateurs le kit de formation et un modèle d'évaluation des formations par les apprenants ;
- organiser un point annuel avec l'ANSSI pour proposer des améliorations du kit de formation ;
- traiter les manquements et réclamations concernant les engagements contenus dans la Charte du formateur EBIOS *Risk Manager*.

Le "**kit de formation**" se compose des éléments suivants :

- le livret du formateur (séquençement de la formation, objectifs, etc.) ;
- la présentation du formateur (diaporama complet avec les corrections des exercices) ;
- le livret de l'apprenant (diapositives extraites de la présentation du formateur sans les corrections, énoncés des exercices et espaces pour faire les exercices).

Il sert de base commune à la création du matériel de formation de chaque formateur. Pour que la communauté vive et progresse, le Cercle des formateurs permet en particulier d'avoir accès à la dernière version du kit de formation et de contribuer à son évolution.

En complément, les [guides de la méthode EBIOS Risk Manager](#) devraient également être fournis.

**Le membre du Cercle des formateurs s'engage à :**

- être un formateur ayant l'aptitude de transmettre ses connaissances et son expertise à un groupe d'apprenants avec les méthodes pédagogiques adaptées aux formations d'adultes. La formation devra donc être un processus proposant des pratiques et des expériences directes afin de motiver l'apprentissage ;
- être compétent sur la méthode EBIOS *Risk Manager*, c'est-à-dire la connaître et l'avoir pratiquée ;
- s'assurer du remplissage et de la conservation sous forme électronique (scan au format .pdf) de l'évaluation des apprenants fournie par le Cercle des formateurs ;
- informer les personnes qu'il connaît ou rencontre et qui réalisent des formations EBIOS *Risk Manager* de l'existence du Cercle des formateurs, notamment pour lui proposer d'en faire partie ;
- faire parvenir au Cercle des formateurs, à la fin de chaque année civile, un bilan des formations EBIOS *Risk Manager* réalisées lors de cette année civile, comprenant *a minima* :
  - o la liste des formations EBIOS *Risk Manager* réalisées, avec pour chacune d'entre elles sa durée, le nombre d'apprenants, une synthèse qualitative et quantitative des évaluations des apprenants ;
  - o ses retours d'expériences (positifs et négatifs) suite aux formations ;
- en cas modification du kit de formation (ex : pour créer son propre matériel de formation) :
  - o fournir au Cercle des formateurs les documents modifiés afin de partager les connaissances ;
  - o ne pas utiliser le formalisme Club EBIOS (logo, identité graphique, etc.) pour les changements non validés par le Club EBIOS.
- respecter les termes de la licence applicable au kit de formation.

**Par déontologie, le membre du Cercle des formateurs s'engage également à suivre les principes d'éthique professionnels suivants :**

- respecter la personne humaine, faire preuve d'indépendance de jugement et d'action, d'honnêteté, de neutralité, et de respect de la confidentialité professionnelle ;
- fournir des renseignements exacts sur sa formation, ses compétences professionnelles ;
- respecter les autres membres du Cercle des formateurs en faisant preuve de réserve, courtoisie et amabilité quant à leurs formations (ex : il n'est pas admis d'émettre des critiques ouvertes à l'encontre d'un autre membre du Cercle des formateurs) ;
- prévenir le responsable du Cercle des formateurs en cas de désaccord sur un point relatif à EBIOS *Risk Manager* avec un autre membre du Cercle des formateurs, avant toute autre action ;
- ne pas se prononcer sur les réseaux sociaux contre le Cercle des formateurs ;
- rester neutre vis-à-vis des jeux d'influence chez ses clients et n'exprimer aucun jugement ou critique sur ceux-ci auprès des participants aux sessions de formation ;
- respecter la confidentialité des informations concernant le client ;
- respecter la culture de l'organisation cliente ;
- contribuer par son comportement et la qualité de ses actions à renforcer l'image de la profession, du Cercle des formateurs, ainsi que du Club EBIOS ;
- respecter ses confrères (se garder de tout propos désobligeant envers un confrère auprès des clients et ne pas prendre sciemment la place d'un confrère auprès d'un client) ;
- en cas de litige entre confrères ou avec un client, rechercher d'abord une solution amiable, en avertir immédiatement le responsable du Cercle des formateurs afin de veiller à ne pas créer une situation conflictuelle gênante ;
- assurer soi-même la préparation de son intervention.

**Enfin, le membre du Cercle des formateurs s'engage à fournir les éléments demandés par le responsable du Cercle des formateurs sous deux semaines en cas de constat d'un manquement ou de réclamation concernant l'un des engagements figurant dans la Charte du formateur EBIOS *Risk Manager*.**

---

**Engagement personnel du formateur EBIOS :**

Je, soussigné [Prénom] [NOM]....., déclare avoir pris connaissance des dispositions de la présente Charte du formateur EBIOS *Risk Manager*, et m'engage à les respecter.

Dans le cas contraire, ma participation au Cercle des formateurs pourra être suspendue, ce qui impliquerait la radiation de la liste des membres du Cercle des formateurs.

Je consens à ce que mon prénom, mon nom et les informations suivantes soient intégrées à la liste des membres du Cercle des formateurs et publiées sur le site web du Club EBIOS :

- mon adresse électronique : [adresse électronique]..... , et/ou
- l'adresse de la page où la formation est proposée : [adresse de la page web de la formation]

J'ai pris acte que :

- mes données sont traitées à des fins de suivi du Cercle des formateurs (gestion de la liste, accès à la partie afférente du Forum, et autres échanges au sein du Cercle des formateurs) ;
- je peux exercer mes droits d'accès, de modification et de suppression, dans les limites posées par la loi, via le [formulaire de contact](#) (voir les [mentions légales](#)) ;
- leur suppression impliquerait de ne plus faire partie du Cercle des formateurs ;
- je peux m'adresser au responsable du Cercle des formateurs pour toute question sur le traitement de mes données.

À [VILLE]..... , le [jj/mm/aaaa] .....

Signature : .....